

Cette notice définit les règles générales minimales de maintenance - entretien des portes coulissantes MALERBA permettant d'assurer leur fonction.

CONSIGNES - Environnement et Bloc-porte	FREQUENCE
Vérifier qu'aucun objet ou installation nouvelle n'entrave le bon fonctionnement des portes : absence d'obstacle ou situation empêchant la fermeture (cale ou autre sur la course de la porte, situation bloquant ou retenant un câble...etc.)	2 fois/an
Vérifier la présence et l'état du dispositif de protection des portes en position ouverte (protection grillagée)	2 fois/an
Vérifier l'espace libre minimal à proximité de la porte en position fermée (environ 0.1m en secteur tertiaire et 0.5m en secteur industriel)	2 fois/an
Vérifier l'état du bloc-porte afin de déceler d'éventuelles déformations, chocs ou coups, corrosion... pouvant entacher ses qualités	1 fois/an
Vérifier l'état du rail et des chariots → les nettoyer (pas de graisse), remplacer si nécessaire	1 fois/an
Vérifier la fixation des équerres sur le linteau et le serrage des supports de rail et manchons → effectuer un resserrage si nécessaire	1 fois/an
Vérifier l'état du câble du contrepoids et des poulies de renvois (si équipé)	1 fois/an
Contrôler l'état des profilés d'étanchéité, chicanes sur le vantail et sur le dormant (compris butées de réception)	1 fois/an
Contrôler la présence et l'état des joints intumescents → les remplacer si nécessaire	1 fois/an
Vérifier l'état et la fixation des équipements et de leurs supports (chariots, amortisseur, déclencheur, ligne fusible, contacts de position...etc.)	1 fois/an
Vérifier en position fermée les jeux de fonctionnement et l'aplomb de la porte par rapport aux supports béton → effectuer un réglage si nécessaire	1 fois/an
Vérifier l'absence de frottements lors de l'ouverture et fermeture des vantaux	1 fois/an
Nettoyer les parements des vantaux afin d'éliminer tout agent agressif, ainsi que les accessoires → nettoyer à l'eau chaude savonneuse + rinçage eau claire	1 fois/an

CONSIGNES - Spécificités Portes D.A.S.	FREQUENCE
Vérifier la présence et l'état des détecteurs → les nettoyer (remplacer si nécessaire)	1 fois / an
Vérifier l'état des liaisons électriques détecteurs / organes de commandes / déclencheurs...	1 fois / an
Réaliser une fermeture complète de la porte suite à une action manuelle	2 fois / an
Contrôler la force de déclenchement manuel qui doit être comprise entre 10 et 15 daN	1 fois / an
Réaliser une fermeture complète de la porte suite à une détection (ordre de commande)	1 fois / an
Vérifier la fermeture complète de la porte après un arrêt sur obstacle	1 fois / an
Contrôler la force d'opposition au redémarrage qui doit être < 15 daN	1 fois / an
Constat du fonctionnement du dispositif anti-réarmement involontaire (si équipé)	1 fois / an
Mesurer le temps de fermeture ≤ 30 s.	1 fois / an
Vérifier la vitesse de fermeture ≤ 0,3 m par seconde	1 fois / an
Vérifier l'amortissement de fin de course avec rebonds de fermeture < 5 cm	1 fois / an
→ en cas de dysfonctionnement ou non-respect d'un critère, effectuer les réglages nécessaires	